

226C1156
FR0004045847-FS0677

28 juillet 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VOYAGEURS DU MONDE

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 24 juillet 2026, la société anonyme Avantage¹ (55 rue Sainte Anne, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 24 juillet 2026, le seuil de 90% des droits de vote de la société VOYAGEURS DU MONDE et détenir individuellement 3 880 015 actions VOYAGEURS DU MONDE représentant 6 673 827 droits de vote, soit 86,44% du capital et 90,52% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport de 1 012 234 actions VOYAGEURS DU MONDE par les sociétés Certares, Crédit Mutuel Equity SCR et FPS France Investissement Tourisme 2 au profit de la société Avantage.

À cette occasion, le concert, composé de la société Avantage¹, des fondateurs associés d'Avantage³, des sociétés Certares Enrico S.à.r.l.⁴ et Crédit Mutuel Equity SCR⁵, du FPCI Kairos-Alpha⁶, de la société BNP Paribas Développement⁷ et des fonds FPS France Investissement Tourisme 2⁸ et FPS Nov Tourisme Actions Non Cotées Assureurs – Caisse de Dépôt Relance Durable France⁹, **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 24 juillet 2026, 3 887 321 actions VOYAGEURS DU MONDE représentant 6 685 170 droits de vote, soit 86,60% du capital et 90,67% des droits de vote de cette société² répartis comme suit :

¹ Société anonyme (sise 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris) contrôlée par les fondateurs de la société VOYAGEURS DU MONDE, lesquels détiennent 17,32% du capital (et 51,18% des droits de vote) de la société Avantage. Le solde est principalement détenu par (i) Crédit Mutuel Equity SCR (25,87% du capital et 26,31% des droits de vote), (ii) Certares Enrico S.à.r.l. (43,93% du capital et 12,87% des droits de vote) et (iii) FPS France Investissement Tourisme 2 (BPI) (7,85% du capital et 5,19% des droits de vote). Il est précisé que la société Avantage contrôle elle-même la société VOYAGEURS DU MONDE.

² Sur la base d'un capital composé de 4 488 700 actions représentant 7 372 949 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ A savoir MM. Jean-François Rial, Alain Capestan, Lionel Habasque, Loïc Minvielle, Frédéric Moulin et leurs sociétés respectives, à savoir Lacasadetometdecarla, Antoineup, Remiup, Six et Sept Investissement et Treize Investissement.

⁴ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 16 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), contrôlée par Certares Management LLC.

⁵ Société par actions simplifiée (sise 28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) contrôlée par Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

⁶ Fonds Professionnel de Capital Investissement (sis 128 boulevard Raspail, 75006 Paris) représenté par sa société de gestion Crédit Mutuel Impact.

⁷ Société anonyme (sise 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris) contrôlée par BNP Paribas SA.

⁸ Fonds représenté par la société de gestion Bpifrance Investissement (sise 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex), elle-même contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

⁹ Fonds professionnel spécialisé (sis 28 rue Bayard, 75008 Paris) représenté par sa société de gestion Montefiore Investment.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Avantage ¹	3 880 015	86,44	6 673 827	90,52
Fondateurs associés d'Avantage ³	5 678	0,13	11 343	0,15
Auto-détention ¹⁰	1 628	0,04	-	-
Total concert¹¹	3 887 321	86,60	6 685 170	90,67

¹⁰ Auto-détention agrégée en application des dispositions de l'article L. 233-9 I, 2° du code de commerce.

¹¹ Il est précisé que les sociétés BNP Paribas Développement, FPS Nov Tourisme Actions Non Cotées Assureurs - Caisse de Dépôts Relance Durable France, représenté par Montefiore Investment, FPCI KAIROS-ALPHA, Certares Enrico S.à.r.l., Crédit Mutuel Equity SCR et FPS France Investissement Tourisme 2, membres du concert et actionnaires de la société Avantage, ne détiennent pas directement d'actions VOYAGEURS DU MONDE.